

# Formation Conseiller à la Sécurité Spécialisation Classe 2 - Perfectionnement -

## PROGRAMME DE LA FORMATION (C2IT2) 2 jours | 14h00 | Présentiel

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Toute personne préparant l'examen initial de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses de la classe 2 par route
- Avoir suivi les formations APTH C4IB9 (Base initiale classes 3 à 9 sauf 7) et C2IS2 (Spécialisation classe 2)

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparer les stagiaires à l'examen de conseiller à la sécurité
- Finaliser les connaissances spécifiques concernant le transport des matières de la classe 2
- Mettre les candidats dans les conditions de l'examen
- Évaluer au travers d'un examen blanc, les connaissances de chaque stagiaire

### PÉDAGOGIE

- Powerpoint
- Théorie = 20% Exercices = 80%
- Livret de stage
- ADR et arrêté TMD en cours de validité

### VALIDATION DES ACQUIS

Corrections des exercices et des QCM.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

### APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura renouvelé ses connaissances de l'ADR en se perfectionnant à la classe 2 et aura connaissance des conditions d'examen.

### ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

### FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat *Conseiller à la Sécurité Spécialisation classe 2*.

### ACCESIBILITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation [info.handicap@apave.com](mailto:info.handicap@apave.com)

# Formation Conseiller à la Sécurité Spécialisation Classe 2 - Perfectionnement -

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> JOURNÉE (7h) | 8h30 – 17h00

ACCUEIL	Le programme, déroulement de l'examen
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none"> <li>ADR (classe 2)</li> </ul> L'arrêté TMD (spécificités)
EXERCICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Correction collective des exercices intersession</li> </ul> Études de cas et QCM classe 2 puis correction collective
<b>2<sup>ème</sup> JOURNÉE (7h)   8h30 – 17h00</b>	
VÉRIFICATION DES ACQUIS	Épreuve individuelle réalisée dans les conditions d'examen : <ul style="list-style-type: none"> <li>Études de cas</li> <li>QCM de 50 questions classe 2</li> </ul>
EXERCICES	Correction collective
SATISFACTION	Évaluation de la formation (QCM)
SYNTHÈSE	Questions, synthèse
FIN DE LA FORMATION	